



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DU MATÉRIAU PETG

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

| | |
|------------------------|---|
| NOM COMMERCIAL | Extrudr PETG |
| FABRICANT | FD3D GmbH Klosterstrasse 13 6923 Lauterach AUTRICHE info@extrudr.com |
| UTILISATION DU PRODUIT | Copolyester PETG, convenant pour une utilisation en tant que filament d'impression 3D |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|--|---|
| CLASSIFICATION | Aucun besoin de classification pour ce produit selon les critères du SGH (selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]). |
| ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE | Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), ce produit ne nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger selon les critères du SGH. |
| CONSEILS SPÉCIAUX CONCERNANT LES RISQUES | Risque de brûlure au contact du polymère chaud. Vapeurs dangereuses en cas d'incendie. |

3. COMPOSITION

| | |
|----------------------------|--|
| CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES | Le polymère contient des additifs mineurs tels que des stabilisants et des catalyseurs. Ces additifs sont immobilisés par le polymère et ne sont pas libérés lors d'une utilisation normale. |
|----------------------------|--|

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

| | |
|---------------------------------|---|
| EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU | Refroidissez rapidement la peau avec de l'eau froide après contact avec le polymère fondu. Ne décollez pas le polymère de la peau. Consultez un médecin. |
| EN CAS D'INHALATION | Transportez la personne affectée à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de poussières ou de fumées de surchauffe ou de combustion. Consultez un médecin en cas d'exposition significative. |
| EN CAS D'INGESTION | Ne faites pas vomir la personne, sauf indication contraire émanant du personnel médical. N'administrez rien par voie orale à une personne qui a perdu connaissance. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent, et présentez la fiche technique du produit. |
| EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX | Rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 20 minutes. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|---|
| AGENTS EXTINCTEURS | Eau, extincteur à poudre, mousse, dioxyde de carbone. |
| RISQUES PARTICULIERS RÉSULTANT DE L'EXPOSITION AU PRODUIT | Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acétaldéhyde. |
| ÉQUIPEMENT SPÉCIAL DE PRO- TECTION | Portez un appareil respiratoire autonome, des vêtements de protection et un casque pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---------------------------|--|
| PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES | Utilisez des vêtements de protection appropriés. Évitez le contact oculaire et l'inhalation de poussières. Tenez à l'écart des sources d'ignition. |
| MÉTHODES DE NETTOYAGE | Récupérez le produit dans un contenant pour éviter les risques de glissade. Évitez la pénétration de ce matériau dans les systèmes de drainage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

| | |
|--------------|--|
| MANIPULATION | Évitez tout contact avec le polymère fondu. Évitez la production de poussière et de charges électrostatiques. |
| STOCKAGE | Protégez de l'humidité et des rayons UV. Conservez au frais et gardez l'emballage fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Évitez les sources d'ignition. |

8. PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|-------------------------------------|--|
| MESURES DE SÉCURITÉ TECH- NIQUES | Avec une ventilation appropriée, les limites de seuil ne seront probablement pas atteintes. Évitez les charges électrostatiques en utilisant des câbles de mise à la terre. |
| ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL DE SÉCURITÉ | Utilisez un équipement de sécurité adéquat, par exemple des vêtements de protection, des lunettes de protection pour les yeux, des gants de protection contre la chaleur. En cas de formation de poussière, portez un masque avec filtre à particules. |
| HYGIÈNE AU TRAVAIL | Ne mangez pas et ne buvez pas pendant l'utilisation. Évitez le contact du matériau chaud avec la peau. Évitez de respirer les poussières et vapeurs. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|------------------------|------------------------------------|
| FORME | Filament |
| COULEUR | de couleur |
| INTERVALLE DE FUSION | 180 - 210 °C |
| PROPRIÉTÉS COMBURANTES | non auto-inflammable / inflammable |
| DENSITÉ | 1,30 g / cm ³ |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------|---|
| STABILITÉ | Le produit est stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| CONDITIONS À ÉVITER | Évitez l'exposition à une chaleur extrême et à toutes les sources d'ignition. Décomposition thermique > 250 °C. |
| SUBSTANCES À ÉVITER | Anhydride acétique, acétone, aniline, benzène, chloroforme, acide chromique, cyclohexanone, diméthylformamide, dioxane, acétate d'éthyle, phénol, tétrahydrofurane. Réactif avec les agents oxydants forts, ainsi qu'avec les acides forts et les agents caustiques qui décomposeront le polyester. |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX | Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acétaldéhyde. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

| | |
|-------------------|--|
| IRRITATION LOCALE | Aucun effet significatif ou risque critique connu. |
| AUTRES REMARQUES | Aucun effet significatif ou risque critique connu. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|--------------------------|--|
| EFFETS ÉCOTOXIQUES | non disponible |
| DÉCOMPOSITION BIOLOGIQUE | non disponible |
| BIO-ACCUMULATION | Aucun effet significatif ou risque critique connu. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|-----------------------|---|
| DÉCHETS | La production de déchets doit être minimisée, veuillez vérifier les possibilités de recyclage. Les déchets produits peuvent être incinérés ou jetés avec les déchets ménagers conformément aux exigences des autorités locales. |
| PRÉCAUTIONS SPÉCIALES | Évitez tout rejet dans les égouts, le sol ou tout milieu aquatique. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques / provinciales et locales. |

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

| | |
|---|---|
| PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES MESURES DE TRANSPORT OU DE MOUVEMENT LIÉES À L'UTILISATEUR | Le transport local doit être conforme à la loi sur la gestion de la sécurité des marchandises dangereuses. L'emballage et le transport doivent être conformes aux exigences du ministère des Transports (DOT) et d'autres organismes de réglementation. PLAN EN CAS D'INCENDIE EmS : non disponible PLAN EN CAS DE DÉVERSEMENT EmS : non disponible |
|---|---|

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATIONS EURO-
PÉENNES

Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Règlement UE (CE) n ° 1907/2006 (REACH)

16. AUTRES INFORMATIONS

Ces données sont basées sur l'état actuel de nos informations et de notre expérience. Cette fiche de données de sécurité décrit notre produit en termes d'exigences de sécurité. Les données ci-dessus ne représentent pas une garantie des propriétés du produit. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de respecter les réglementations légales en vigueur pour l'utilisation de ce produit.